



Dossier Nespresso

- **Les plaignants**
- **L'activité de Nespresso et sa position sur le marché**

Les plaignants

- Saisissantes :
 - Les sociétés DEMB Holding BV et Maison du Café France SNC (**DEMB**)
 - La société Ethical Coffee Company (**ECC**)

Les plaignants

- **DEMB** commercialise les capsules fonctionnant avec les machines Nespresso sous la marque « L'or Espresso »



Les plaignants

- **ECC** commercialise les capsules fonctionnant avec les machines Nespresso sous les marques conjointes « Espresso» (marque ECC) et « Casino».

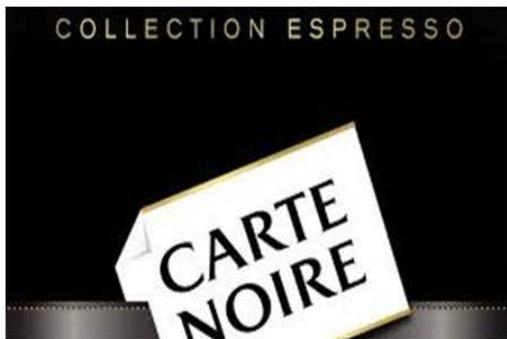


Les autres entreprises intéressées par le dossier

- D'autres sociétés, non saisissantes, fabricant des capsules compatibles Nespresso sont également intéressées par cette affaire.
- Ces sociétés proposent des capsules pleines (sous les marques Capsul'in, 2 Caps, Brown, Caffé impresso...) ou à remplir (Capsul'in et Nexpod).
- Toutes ces capsules sont commercialisées en grande distribution, chez les torréfacteurs, sur Internet.

Les autres entreprises intéressées par le dossier

Depuis octobre 2013, Mondelèz International commercialise également des capsules compatibles sous la marque « Carte Noire»



L'activité de Nespresso

- Mis en cause : **Nespresso**

Plusieurs sociétés du groupe Nestlé ont en charge la conception/développement des machines à café et des capsules Nespresso et la commercialisation des capsules et d'une partie des machines à café Nespresso via le club Nespresso.



L'activité de Nespresso

- Les capsules sont commercialisées uniquement par le Club Nespresso (boutiques, téléphone, Internet) alors que les machines Nespresso le sont par le Club Nespresso, les grandes surfaces spécialisées (GSS) et les grandes et moyennes surfaces (GMS).

L'activité de Nespresso

- Une entreprise innovante : Nespresso est à l'origine de la **première machine à café portionné expresso**, permettant une préparation facile et rapide d'un café expresso, grâce à l'utilisation de **machines** fonctionnant avec des **capsules** de café.

L'activité de Nespresso

- Un succès croissant auprès des consommateurs : le taux d'équipement des ménages en machines à café portionné n'a cessé d'augmenter, passant **de 8 % en 2004 à plus de 25 % aujourd'hui.**
- En 2010, les ventes de portions de café représentaient plus d'un quart du marché global du café vendu en grande surface.

L'activité de Nespresso

- L'importance du marché français pour Nespresso : les ventes de capsules Nespresso réalisées en France représentent **25 %** environ des ventes totales de capsules Nespresso dans le monde.

L'activité de Nespresso

- Deux marchés complémentaires mais distincts:
 - Le marché des machines expresso à café portionné
 - Le marché des portions de café fonctionnant dans ces machines.
- Nespresso est susceptible de détenir une double position dominante sur chacun des deux marchés avec des parts de marché avoisinant respectivement 73 % et 85 % en 2012 en France.